

La supervision

Pour comprendre et améliorer son fonctionnement professionnel

Qu'est-ce que c'est ?

La supervision est un acte de formation de base ou continue, constitué concrètement d'une série d'entretiens entre :

- un professionnel, ou plusieurs (les supervisés)
- et un autre professionnel spécialement formé à cet effet (la superviseuse ou le superviseur).

Généralement, superviseur et supervisé(s) proviennent du même champ professionnel, autrement dit on attend du superviseur qu'il ait une solide expérience professionnelle proche de celle du ou des supervisés.

Ce n'est cependant pas une condition absolue, la qualité de l'écoute, du questionnement et de l'accompagnement réflexif étant primordiale.

A quoi ça sert ?

La supervision est spécialement utile en cas de difficulté temporaire dans le domaine professionnel :

- pré-burn out
- tensions relationnelles en équipe ou avec les usagers
- démotivation, (ré)orientation professionnelle
- difficile interface personnel / professionnel
- etc.....

Elle est une réflexion approfondie sur le vécu professionnel. Elle vise à mieux comprendre et à améliorer son propre fonctionnement professionnel à tous les niveaux, en acquérant une plus grande lucidité sur l'ensemble des aspects personnels et institutionnels de son action professionnelle.

Elle aide à prendre de la distance par rapport au vécu professionnel, donc à mieux l'intégrer, et à mieux gérer des situations complexes.

Une supervision *d'équipe* permet aussi de renforcer l'unité et d'améliorer le fonctionnement de celle-ci.

(Inspiré de l'Association Romande des Superviseurs et de la HEP BEJUNE)